

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**FORUM SPORT SANTE ENVIRONNEMENT 2019 :  
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA  
CCI CHARENTE FORMATION**

Direction Proximité - Politique sportive  
– FSSE JBX/CL  
N° 2019-D-233

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** de **GRANDANGOULEME**,

- ☐ VU, le code général des collectivités territoriales,
- ☐ VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attribution du Conseil au Président modifiée,
- ☐ VU, l'arrêté n°85 du 11 juillet 2017 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER, en sa qualité de Vice-Président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,
- ☐ VU, la délibération n°2019.02.16 B portant autorisation de demande de subventions auprès de partenaires publics et de sollicitation de sponsoring auprès de partenaires privés dans le cadre du Forum Sport Santé Environnement 2019,

**DECIDE**

**Article 1** – Dans le cadre du Forum Sport Santé Environnement qui se déroulera les 7 et 8 septembre 2019, est approuvée la convention passée entre la CCI Charente Formation, boulevard Salvador Allende 16340 l'Isle d'Espagnac et la Régie Espace Carat GrandAngoulême.

**Article 2** – La CCI Charente Formation s'engage dans le but de soutenir l'événement à imprimer et à remettre à GrandAngoulême des affiches pour le forum et le challenge sportif, des coupons-réponses jeu-concours, des plaquettes et des fiches d'inscription-règlement intérieur.

**Article 3** – En contrepartie, GrandAngoulême s'engage à offrir à la CCI Charente Formation des espaces publicitaires.

**Article 4** – Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 20 juin 2019

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le **20/06/2019**  
Publié ou notifié,  
Le **20/06/2019**